

# LE BIGOURDAN RETRAITÉ

N°2

Supplément au Travailleur n°240  
janvier, février 2015



## ÉDITORIAL

2014 a été une année difficile pour tous retraités et salariés.  
Blocage des retraites du régime général et complémentaires, augmentation des cotisations des mutuelles remise en cause des Services Publics nécessaires notamment aux plus défavorisés : fermetures de lits et services à hôpital, ouverture bureaux de postes limitée, transports plus chers, fermetures de perceptions, autant de mesures qui éloignent ces services des usagers.  
La loi sur le vieillissement n'est pas à la hauteur de l'enjeu, la loi Macron est un nouveau danger pour les salariés.  
La fin de l'année a aussi été une période de crise pour la CGT avec l'affaire Le Paon. La presse s'en est emparée et a déversé son flot d'attaques contre l'un des rares remparts du monde du travail. Campagne haineuse et nauséabonde au moment où des élections concernant des millions de salariés de la Fonction Publique allaient choisir leurs représentants.  
Loupé : malgré un léger recul la CGT reste la première organisation dans ce secteur. 2015 commence dans la douleur avec les attentats racistes et antisémites dans la région parisienne.  
Le peuple français a eu une réaction d'un niveau sans précédent et les forces progressistes ont tenu toute leur place.  
Sur l'affaire Le Paon, le « parlement » CCN est en train de mettre en place une nouvelle équipe avec de nouvelles règles de gestion financière.  
La CGT est une grande organisation. Nous fêterons, cette année, 120 ans d'existence et de combat.  
Il nous appartient, chacun d'entre nous de la faire encore grandir.  
Il faut convaincre autour de nous, famille, voisins, amis pour les faire adhérer car c'est de cette force que dépend le maintien de leurs acquis et la conquête de nouveaux droits.

## AGENDA

AG retraités

Cheminots :

12 février à Bazet

AG retraités

Métallurgie :

11 février à la Bourse  
du Travail de Tarbes

# VIEILLIR EN BONNE SANTÉ

*L'augmentation de l'espérance de vie est souvent considérée comme le marqueur essentiel des résultats positifs du progrès dans la société. Cet argument a largement été repris pour justifier en partie les réformes successives des régimes de retraite.*

Or, une notion nouvelle remet en cause cette vision de l'évolution positive des « pays développés » dans ce domaine. Il s'agit de l'indicateur baptisé « espérance de vie sans incapacité » (EVSI). Il définit la durée de vie en bonne santé c'est-à-dire, une absence de dépendance majeure, sans limitation des fonctions essentielles telles que les aptitudes à se déplacer, se nourrir, se vêtir.

Depuis peu, on sait que l'on est en train d'atteindre une sorte de sommet en termes d'espérance de vie alors que pendant des dizaines d'années, nous étions habitués à entendre que l'espérance de vie augmente sans cesse. En réalité, cette espérance de vie en bonne santé ne diminue pas depuis aujourd'hui mais depuis 2006. Le constat est là, on nous a caché l'information mais dans quel but ?

La réforme des retraites de 2010 y est sûrement pour quelque chose.

Aujourd'hui en France, la mesure de l'évolution de la part de vie que l'on peut espérer passer en bonne santé affiche une forte baisse, plus la vie s'allonge, plus elle se passe en mauvaise santé.

Ainsi, en 2010, les françaises avaient une espérance de vie de 85,3 ans (contre 84,8 en 2008) et leurs compatriotes masculins de 78,2 ans (contre 77,8 ans). Dans le même temps, l'EVSI des femmes est passé de 64,6 à 63,5 et 62,7 à 61,9 pour les hommes. Cela revient à dire que l'on passe seulement trois quarts de notre vie en bonne santé (source I.N.E.D.).

Au niveau européen, la France arrive en 10<sup>e</sup> position en ce qui concerne l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans. En France, on vit plus longtemps mais en mauvaise santé.

Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi la prévention de la dépendance et sa prise en charge constituent des enjeux majeurs pour les prochaines décennies.

Mais peut-on se contenter de cette vision alarmiste ? Pourquoi ce renversement de situation ? Comment faire pour que le plus grand nombre termine sa vie en totale autonomie ?

En tant que citoyen, nous devons nous engager et faire pression au niveau national mais aussi européen pour qu'il n'y ait plus de substances toxiques et cancérigènes dans notre quotidien, pour que les conditions de travail n'aient plus de conséquences néfastes sur la santé des travailleurs. Dans toute l'Europe, nous devons faire pression sur les gouvernements pour que l'orthodoxie économique et les plans d'austérité soient bannis et qu'une vraie politique sociale voit le jour.



# RETRAITES : PAS D'AUSTÉRITÉ

## *Mémoire revendicatif des retraités pour 2015*

Madame, Monsieur le député, le sénateur, etc.

Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Ils sont en colère et déterminés à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale. Ils présentent aux élus, au niveau national, régional et départemental, un mémoire de leurs revendications.

Nous ne pouvons accepter que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, ni que cette situation s'aggrave encore du fait des politiques d'austérité

Nous ne pouvons accepter que 7 % des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié d'entre eux y sont contraints par le montant insuffisant de leur pension

Les retraités sont des citoyens à part entière et ont contribué au développement économique et social de ce pays. Ils ne demandent pas la charité, mais la dignité.

En conséquence, ils revendiquent :

- retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1er janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation,
- indexation sur révolution des salaires,
- retour au droit à la retraite à 60 ans et à un départ anticipé pour les métiers pénibles ou insalubres,
- minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète,
- le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre une véritable réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.
- maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources,
- la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA. Estimant insuffisante la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement.

Ils souhaitent qu'en 2015 soit porté un coup d'arrêt aux politiques rétrogrades qui entendent réduire de 50 milliards les prestations sociales. Ils sont déterminés à mobiliser les retraités pour la défense de leurs pensions et de la protection sociale collective.

Signatures

*Nous nous sommes adressés à tous les syndicats ainsi qu'à LSR pour se rencontrer et décider de l'action à mener sur le département.*



# TRIBUNE LIBRE

*La politique d'exonérations sociales patronales menée depuis plus de 20 ans mine le budget de la Sécurité Sociale sans profiter à l'emploi.*

De la même façon, lorsque le gouvernement prétend améliorer le pouvoir d'achat des plus défavorisés en baissant leurs cotisations sociales, il s'agit d'une duperie. Les cotisations sociales étant du salaire socialisé qui est reversé sous forme de prestations sociales.

Déjà en 1993, 17 députés de droite s'appuyant sur les directives européennes de 1992 qui, en matière d'assurance, font obligation d'ouvrir le marché de l'assurance maladie Sécurité Sociale et à encourager la paie à la concurrence, déposaient un projet de loi intitulé: « Proposition de loi tendant à abroger le monopole de la Sécurité Sociale et à encourager la participation personnelle des français à la gestion de leur assurance maladie ».

Tout un programme de démolition de la Sécurité Sociale. Les auteurs de ce projet de loi considéraient que la « Sécurité Sociale est un appareil en position de monopole qui détourne la majeure partie des moyens nécessaires à l'action de santé » SCANDALEUX!

Si ce projet n'a pas fait l'objet d'une loi il a inspiré et inspire toujours les gouvernements qui se succèdent qu'ils soient de droite ou socialiste.

En réalité toute diminution ou suppression des cotisations sociales conduit à une privatisation rampante de la Sécurité Sociale dont l'enjeu est la main mise sur les 200 milliards qui transitent par l'assurance maladie et échappent à la spéculation boursière.

Le financement de la Sécurité Sociale à sa création, s'est fait à partir des richesses créées par le travail. C'est pourquoi on ne peut séparer son financement de l'amélioration du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Ce combat, nous devons le mener sans relâche et tous ensemble, salariés actifs et retraités.

Claude LOGER  
FAPT CGT RETRAITES 65

